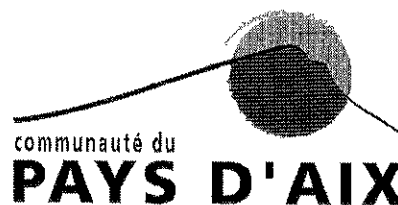


Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130606-2013_A078-DE
Date de télétransmission : 18/06/2013
Date de réception préfecture : 18/06/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 6 JUIN 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_A078

OBJET : Finances - Budget Supplémentaire 2013 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Le 6 juin 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 mai 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS-MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARBAT-BLANC Odile – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOULAN Michel – BOYER Michel – BRAMI Héliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CIOT Jean-David – CONTE Marie-Ange – DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre – DEVESA Brigitte – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – FOUQUET Robert – GACHON Loïc – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jacques – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – LAFON Henri – LAGIER Robert – LECLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – LONG Danièle – LOUIT Christian – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MAURICE Jany – MERGER Reine – MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – OLLIVIER Arlette – PATOT Gérard – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Claude – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – QUARANTA Alain – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danièle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BRUNET Danièle donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – CHEVALIER Eric donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHORRO Jean donne pouvoir à BONTHOUX Odile – CRISTIANI Georges donne pouvoir à MAURICE Jany – DECARA Yannick donne pouvoir à FILIPPI Claude – DEMENGE Jean donne pouvoir à ALBERT Guy – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile – DILLINGER Laurent donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre donne pouvoir à TAULAN Francis – GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à LECLERC Jean-François – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – JONES Michèle donne pouvoir à LOUIT Christian – JOUVE Mireille donne pouvoir à ROUGIER Jacques – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GERACI Gérard – MATAS Henri donne pouvoir à BENON Charlotte – MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENNOUR Dahbia – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre – NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard – ORCIER Annie donne pouvoir à MOUGIN Jacques – PAOLI Stéphane donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danièle – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à DESCLOUX Odette – SUSINI Jules donne pouvoir à DELOCHE Gérard – TERME Françoise donne pouvoir à BRAMI Héliot – TONIN Victor donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BOUTILLOT Guy – BUCKI Jacques – CURINIER Erick – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel – GUINDE André – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – MAURET Jacques – MEDVEDOWSKY Alexandre – NICOLAOU Jean-Claude – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – POTIE François

Secrétaire de séance : Odile BARBAT-BLANC

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_11

CONSEIL DU 6 JUIN 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Co-rapporteur : Jean CHORRO

Thématique : Ressources/Finances

Objet : Budget Supplémentaire 2013 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains.

Décision du Conseil

Il vous est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2013 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Exposé des motifs :

Le Budget Primitif peut être corrigé en cours d'année tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives parmi lesquelles celle dénommée « budget supplémentaire ».

Le budget supplémentaire est une décision modificative particulière : il s'agit d'un acte d'ajustement et de reports. Sa présentation est en tout point identique à celle du Budget Primitif.

I. L'EQUILIBRE DU BUDGET ANNEXE

Le Budget Supplémentaire 2013 s'élève à 5.800.000 €, et s'équilibre comme suit :

	B.S. 2013
Exploitation	3 000 000
Investissement	2 800 000
BUDGET TOTAL	5 800 000

A. LA SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3.000.000 €. Le tableau ci-dessous reprend les principaux postes de prévisions de dépenses et de recettes :

EXPLOITATION

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	chapitre	nature		Dépenses	Recettes
2I - Finances					
<i>Dépenses</i>					
1 720 000.00	65	6534	(ligne 105) Cotisations de Sécurité sociale part patronale ELUS	5 000.00	
	023	23	(ligne 42) Virement à la section d'investissement	1 715 000.00	
				1 720 000.00	0.00
Transports et Infrastructures					
6A / Transports					
<i>Dépenses :</i>					
1 000 000.00	011	611	(ligne 2) Contrat de prestations de services	1 000 000.00	
<i>Recettes</i>					
3 000 000.00	73	734	(ligne 40) Versement transport		3 000 000.00
6B / Infrastructures de transports					
<i>Dépenses :</i>					
280 000.00	011	611	(ligne 15) Contrat de prestations de services	170 000.00	
	011	6156	(ligne 14) Maintenance	110 000.00	
			TOTAL	3 000 000.00	3 000 000.00

1. Les recettes de la section d'exploitation

- Le versement Transport : + 3 M€

Compte tenu du montant perçu en 2012 et des prévisions de croissance sur 2013, il convient d'augmenter le versement transport de 3 M€ et de le porter à 56,2 M€.

2. Les dépenses de la section d'exploitation

Les dépenses d'exploitation supplémentaires à inscrire s'élèvent à près de 1,3 M€ et se répartissent de la manière suivante :

- Renouvellement des marchés de transport : + 1 M€

Le renouvellement des marchés de transport urbain prévu en septembre 2013 laisse présager une augmentation de l'ordre de 25%, soit 1 M€.

- Gestion pôle d'échanges gare routière d'Aix : + 280 K€

La gestion de la nouvelle gare routière à compter de novembre 2013 ainsi que le lancement d'un marché de maintenance des points d'arrêts au troisième trimestre nécessitent une demande de crédits supplémentaires de l'ordre de 280.000 €.

Compte tenu des recettes supplémentaires, le virement à la section d'investissement est inscrit à hauteur de 1,7 M€.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'équilibre de la sa section d'investissement s'établit à 2,8 M€ répartis ainsi :

DEPENSES	
	BS 2013
Dépenses d'équipement	- 2 200 000
Emprunts - écritures de régularisations	5 000 000
Total Dépenses d'investissement	2 800 000

RECETTES	
	BS 2013
Autofinancement Brut	1 715 000
Sous-total ressources propres	1 715 000
Subventions / participations	- 3 915 000
Emprunts - écritures de régularisations	5 000 000
Total recettes d'investissement	2 800 000

Le décalage d'opérations d'infrastructures se traduit par une restitution de crédits de près de 2,2 M€ dont le détail figure dans le tableau ci-après.

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION		LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Chapitre	nature		Dépenses	Recettes
2E - Finances					
Recettes					
2 800 000.00	13	1312	Subventions d'investissement Région - PKR Krypton		-3 915 000.00
Dépenses					
5 000 000.00	16	16441	(ligne 100) (R) Emprunt	5 000 000.00	
	16	16441	(ligne 99) (R) Emprunt		5 000 000.00
	021	021	(ligne 43) Virement de la Section d'exploitation		1 715 000.00
				5 000 000.00	2 800 000.00
Transports et Infrastructures					
6B / Infrastructures de transports					
Dépenses :					
-2 180 000.00	630	238	(ligne 98) Avance Gare Routière Aix	5 500 000.00	
	652	2128	(ligne 78) Pole échange les Milles	2 550 000.00	
	657	21728	(ligne 58) Parc relais Krypton	-8 500 000.00	
	642	2128	(ligne 77) Parc Relais Malacrida	-250 000.00	
	6492	21728	(ligne 55) Couloir Bus Malacrida	-1 100 000.00	
	664	2031	(ligne 63) Pole d'échange Pertuis	-400 000.00	
	664	2031	(ligne 102) Extension pôle d'échanges Pertuis	50 000.00	
	663	21728	(ligne 61) BHNS Pont de l'Arc	-400 000.00	
	6000	21728	(ligne 103) Pole d'échanges Meyrargues	70 000.00	
	532	21728	(ligne 104) Extension Pole d'échanges Simiane	100 000.00	
	610	21728	(ligne 48) Aménagement point d'arrêt	100 000.00	
	611	21728	(ligne 95) Abribus et poteaux	100 000.00	
6C / Déplacements et sécurité					
Dépenses :					
-20 000.00	673	2156	(ligne 66) VELOBOX	-20 000.00	
			TOTAL	2 800 000.00	2 800 000.00

CONCLUSION

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

3.000.000 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

2.800.000 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1 à L2312-4 ;

VU la délibération n°2012_A190 du Conseil communautaire du 14 décembre 2012 relative au vote du Budget Primitif du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2013

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 7 mai 2013,

VU l'avis du Bureau communautaire du 16 mai 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2013 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains, par nature, tel qu'il vous est présenté :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations.

OBJET : Finances - Budget Supplémentaire 2013 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	130
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSA IN MASINI



17 JUIN 2013